

Collège National des Enseignants de Biophysique et Médecine Nucléaire

Assemblée Générale – 31 mars 2005

Le Président X.Marchandise accueille les membres du CNEBMN.

Rapport moral du Président

1- Elections et nominations.

Au cours de l'année écoulée, le CNU 43.01 a nommé deux PU-PH : François ESTEVE à Grenoble et Pierre WEINMANN à Bobigny et deux MCU-PH : Frédéric COURBON à Toulouse et Jérôme ROUMY à Poitiers.

Quant à François BRUNOTTE, il enrichit à Dijon le corps des biophysiciens élus Doyen.

2- Enseignement

Officiellement, pas grand-chose de nouveau sur le front des réformes. Cependant la réflexion semble active quant au 1^{er} cycle, pour le mettre au format de la Licence, mais il est difficile de pouvoir se faire une opinion permettant d'intervenir ; un appel est lancé à la fois à la quête d'informations et à la vigilance.

Aux niveaux Master et Doctorat, la réforme se met en place ; Ilana Idy-Peretti fait le point sur la situation de nos Universités (voir plus loin).

En ce qui concerne le DES, le niveau des inscrits se maintient à une vingtaine ; le Président s'en félicite mais rappelle l'estimation selon laquelle 20 à 30 nouveaux DES étaient nécessaires au renouvellement des partants. Cependant, selon l'analyse de l'Observatoire de la Démographie Médicale, la Médecine nucléaire s'en sortirait de façon globalement satisfaisante après les années de vaches maigres communes à toutes les spécialités...

La définition d'objectifs pédagogiques communs avec le DES d'imagerie médicale est achevée ; ils ont été validés par le Bureau du Collège, par le Conseil d'Enseignement du DES et par le Conseil d'administration de la Société française de biophysique et de médecine nucléaire. Les internes ont été appelés à donner leur avis : ils ont précisé les objectifs non couverts par le cursus actuel mais ils se sont également interrogés sur la finalité de ces objectifs : le Président du Collège et le Coordinateur National du DES leur ont confirmé que la fusion des spécialités n'était pas à l'ordre du jour.

Une réunion s'est tenue récemment à Nancy entre représentants de la Biophysique et représentants de la Radiologie : de façon inattendue, la première question soulevée par les radiologues a été celle des pôles hospitaliers d'imagerie médicale ; elle a été jugée prématurée par les représentants de la biophysique. Il a été demandé une clarification de la position de la radiologie quant aux objectifs pédagogiques dont elle avait été très demandeuse à une époque ; l'intérêt de mettre en place des stages croisés avec les services de radiologie a été souligné, à nouveau.

Compte tenu de réactions contradictoires enregistrées en diverses occasions sur les relations entre disciplines, le Président souhaite recueillir l'avis de l'Assemblée Générale sur les deux énoncés suivants :

1. le dialogue avec les radiologues doit être poursuivi selon la voie jusqu'ici suivie de rapprochement des spécialités
2. la fusion des spécialités doit être considérée à une échéance rapprochée (8 ans par exemple)

Etant entendu que le Collège ne bouleversera pas sa ligne de conduite à partir des indications recueillies mais qu'il infléchira sa conduite en conséquence.

Mais, avant de procéder à ce sondage, le Président souhaite rappeler le débat qui s'est instauré sur les PAC à l'occasion d'un concours récent où n'intervenait pas la médecine nucléaire. Dans ce débat, il avait été suggéré par certains que le Collège intervienne pour faciliter la création de PAC ; une opinion inverse appelait à la prudence quant à de telles créations. Le Bureau a estimé qu'en tant qu'institution, le Collège n'avait pas à encourager la création de tels postes au détriment potentiel de spécialistes "réguliers" ; bien entendu, localement, ils peuvent représenter une solution à un problème individuel. A ce sujet, le Président rappelle ce qu'étaient pour les étrangers un DIS, ce qu'est pour eux l'AFS (en 2 ans maximum de formation complète), un AFSA (un an maximum de formation complémentaire), ce qu'était pour les français un SHDES, ce qu'est un auditeur libre. Etant donné depuis mars 2004 la possibilité pour un spécialiste (y compris de médecine générale) de changer de spécialité, pour la médecine nucléaire les conditions ont été élaborées sur la demande du Conseil de l'Ordre par le Conseil d'Enseignement du DES puis validées par le Collège, la SFBMN et le Syndicat :

- engagement dans la spécialité (correspondant sensiblement à 12 mois d'exercice), vérifié par l'analyse de cas cliniques simples devant un jury national,
- suivi des enseignements nationaux à l'INSTN et réussite aux examens,

- formation pratique sur l'équivalent de deux ans temps plein en médecine nucléaire (incluant le temps d'engagement précité),

ces dispositions ayant sans doute vocation à remplacer le statut des SHDES.

Le Président précise également que le décret 2004-508 de juin 2004 instaure un concours d'autorisation d'exercice pour les personnes ayant un diplôme étranger; un appel a été lancé par les coordonnateurs interrégionaux pour savoir combien de spécialistes de médecine nucléaire pourraient ainsi être reconnus en France; bien entendu, il ne s'agit pas ici de la régularisation de séjour mais de la régularisation d'exercice. Il demande à ce que lui soient communiqués les cas pouvant bénéficier de ces dispositions.

Enfin, le Conseil d'Enseignement du DES recommande que les mémoires de DES soient présentés comme un article effectivement soumis à la revue Médecine nucléaire (attesté par l'accusé de réception). Un prix (correspondant à l'inscription et à un forfait de déplacement au Congrès de l'EANM) est organisé chaque année par la Revue Médecine Nucléaire; le premier sera appelé fin 2005 pour les articles soumis en 2004.

3- Actions du Collège

Intitulé

Pour des raisons d'euphonie, sans que soient modifiés l'intitulé (Collège National des Enseignants de Biophysique et de Médecine Nucléaire) et le sigle officiel (CNEBMN) du Collège, il est proposé que le raccourci oral de CEB puisse être couramment utilisé.

Bourse pédagogique

En 2003, la proposition d'un simulateur de calculs compartimentaux déposée par Laure André du Kremlin Bicêtre avait été retenue; la réalisation est présentée en séance par Emmanuel Durand. Elle est visible sur le site et se prête particulièrement bien aux enseignements dirigés.

En 2004, l'AG avait voté que la somme prévue pour la Bourse pédagogique soit dévolue à la mise à jour du site du Collège et à la préparation d'un CD-ROM contenant les mêmes informations, déconnectées du Web.

Le concours pour 2005 est ouvert, son règlement est consultable sur le site: remise des projets au secrétariat du Collège pour le 15 juin 2005 au plus tard, proclamation des résultats au 15 septembre 2005, remise des réalisations au 15 septembre 2006, présentation en AG 2007.

Ateliers pédagogiques

Le premier atelier de l'année écoulée a porté sur "Faut-il encore enseigner le schéma de Davenport?" et l'hypothèse négative ainsi sous entendue a été repoussée par Thierry Petitclerc le 2 avril 2004, puis conformément aux votes électroniques de la dernière AG Jean-François Le Gargasson a exposé "L'imagerie photonique" le 3 décembre 2004 et un atelier "Tomographe par Emission de Positons" animé par Olivier de Dreuille est prévu le vendredi 1 avril à 9 heures 30 à la Faculté Lariboisière (comme d'habitude).

Les ressources pédagogiques sollicitées des conférenciers et mises par eux à la disposition du Collège sont portées sur le site sous la forme la mieux adaptée.

Pour l'année à venir, des interventions sont envisagées d'une part sur l'analyse de la structure moléculaire et d'autre part sur l'analyse d'image, confirmant l'orientation récente des ateliers non seulement vers les enseignements du premier cycle mais débouchant aussi sur des formations de plus haut niveau. Les dates restent à fixer. Bien entendu, toutes les suggestions sont recevables.

Site Internet

L'intérêt général porté au site a été démontré lors du vote électronique de la dernière AG, nous espérons qu'il se maintiendra.

Le CD-ROM auquel 76 % d'avis favorables avaient été accordés est en cours de finalisation; il sera remis aux membres qui seront à jour de leur cotisation le moment venu.

Plus de 10 ans après sa création par Yvon Grall, le Livre blanc de la Biophysique qui présentait maintenant de nombreuses impropriétés a été entièrement remis à jour grâce à un travail d'arrache-pied de Laurence Bordenave. En 2005, il sera enrichi des dernières données concernant le DES et autres modalités de formation à la spécialité. La définition du contenu pédagogique de notre enseignement initial a été revue, tout commentaire à son sujet est recevable.

Comme déjà signalé la bourse pédagogique 2004 a également permis un nettoyage complet du site; une visite guidée est faite sur demande par J-F. Pernès que le Président félicite au nom du Collège.

Ouvrage de référence

Xavier Marchandise avait été sollicité pour la réalisation d'un ouvrage de référence de Biophysique du PCEM1. Après discussion il a proposé que cette réalisation soit collégiale et porte sur un ensemble de deux ouvrages de 2 fois 500 pages environ couvrant l'ensemble du programme de la biophysique tel qu'il est décrit dans le Livre blanc. Cinq personnes ont été retenues pour coordonner les aspects physico-chimiques (J. de Certaines), d'électrophysiologie et biophysique sensorielle (Y. Grall), d'ondes et radiations (L. Bordenave), d'explorations diagnostiques et imagerie (I. Idy-Peretti) et de risques et thérapeutiques (X. Marchandise). Toutes les bonnes volontés seront sollicitées pour la relecture et plusieurs membres du Collège ont déjà été contactés pour la rédaction, mais la tâche n'est pas négligeable et le timing serré: les chapitres témoins sont à remettre pour le 15 avril, l'ensemble devant être bouclé pour la rentrée 2006.

4- Recherche

Enquête “Equipes de recherche”. Grâce au travail de François Estéve, les réponses obtenues conduisent progressivement à une carte de France à peu près représentative de notre potentiel. Le Président pointe néanmoins l'absence de quelques équipes que leur modestie naturelle dessert sans doute.

INSERM. La Commission Scientifique Spécialisée 7 (Sciences et techniques appliquées à la médecine) a reconduit U678 le Laboratoire d'Imagerie Fonctionnelle d'Alain Herment au CHUPS et la Commission d'Emergence 5 (Chirurgie micro-invasive et robotisée) a reconnu U703 l'équipe de Jean Rousseau à Lille (Thérapies Interventionnelles Assistées par l'Image et la Simulation). Le concours continue.

Le Comité d'Interface INSERM – Sociétés d'Imagerie Médicale où siègent avec une méritoire régularité J-Y. Devaux, J. Darcourt et X. Marchandise a tenu le 25 mai 2004 à Paris, sous l'égide de l'INSERM, une remarquable Journée de l'imagerie du petit animal organisée pour le Collège par Dominique Le Guludec et Marc Janier. Les personnes intéressées à participer au Comité d'interface ne doivent pas hésiter à se faire connaître.

EPST: le projet d'Institut sans murs concernant l'imagerie médicale étant dans les limbes, d'autres projets également ambitieux et pleins d'avenir pour la structuration de la recherche médicale apparaissent, le Collège n'hésitera pas à consacrer tout le temps nécessaire.

JRIM 2005 : Les Journées de recherche en imagerie médicale communes au Collège et au CERF ont connu un vif succès du 21 au 23 mars 2005 à Nancy, en association avec le Forum Jeunes Chercheurs en GBM et le GRAMM.

Globalement l'idée est de reconduire la formule en 2007.

Toutefois le Président pointe en négatif la stratégie des grands industriels imageurs qui avaient dans un premier temps estimé ne pas avoir à apporter leur soutien à ces Journées consacrées à la recherche en imagerie médicale...

RNTS 2005 : L'appel d'offre portant sur l'Imagerie Fonctionnelle est imminent.

La discussion est rapportée plus loin.

Par vote électronique le rapport moral est accepté à l'unanimité moins une abstention.

Rapport de la Trésorière

Claire VAYLET présente l'état des comptes.

- ❑ **Rentrées 2004.** Elles sont limitées aux cotisations qui, en 2004, ont représenté 4520 € Seuls 79 des 174 enseignants de la discipline avaient réglé leur cotisation 2005 au 30 mars ! 30 € pour les MCUPH, 50 € pour les PUPH ! Les placements bancaires sont restés stables.
- ❑ **Dépenses 2004 :** 2194 € dont le solde de la bourse pédagogique 2003 représente l'essentiel. Comme précédemment, les dépenses de fonctionnement ont été réduites par utilisation des outils de communication électroniques.
- ❑ **Cotisations 2005.** Proposition du maintien des tarifs de cotisations : 50 € pour les PUPH et 30 € pour les MCUPH.

Par vote électronique, à l'unanimité moins une abstention, l'AG donne quitus à la Trésorière de sa gestion.

Présentation de l'état de la réforme LMD (I. Idy-Peretti)

Vingt réponses à l'enquête sur le MD sont parvenues ; quoique de nombreux biophysiciens interviennent, aucune spécialité ou mention ne fait apparaître les termes “ Biophysique ” ou “ Médecine nucléaire ”.

La structure des études LMD et le principe des ECT sont rappelés ; des exemples de domaine, de mention, de spécialité ou d'option sont cités ; l'accès des étudiants en médecine en M2 apparaît très variable selon les universités.

L'ensemble des données recueillies est disponible sur le site de façon imminente.

Discussion

1. Jean-Claude Vandroux s'interroge sur la participation du Collège à l'Université Médicale Virtuelle Francophone. Jean-François Pernès indique les liens étroits entre les sites et les délais des réponses de l'UMVF à ses appels d'offre.
2. Dominique Ducassou insiste sur le fait que les internes de radiologie avec une maquette de 5 semestres vont rechercher des stages en médecine nucléaire et qu'il est nécessaire de s'entendre harmonieusement. Le Président du CNU 43.01 s'inquiète de voir disparaître Médecine Nucléaire du sigle du Collège ; il lui est confirmé que CEB n'est qu'une expression orale courante plus aisée à exprimer que CNEBMN et qu'en aucune façon le Collège n'entend se dessaisir de la recherche et de l'enseignement en médecine nucléaire.
3. Isabelle Ingster-Moati demande combien il existe de postes d'internes en biophysique (réponse négative, il n'existe de DES que de médecine nucléaire) et si l'on peut connaître la proportion de médecins nucléaires et des autres au sein du Collège (réponse ultérieure du Président du Collège).
4. Dominique Ducassou attire encore l'attention sur la possibilité de postes de PHU qui étaient des postes d'attente, autrefois essentiellement pour les disciplines cliniques qui étaient sans MCU-PH ; mais

actuellement de tels postes “nationaux” sont parfaitement accessibles à des AHU de Biophysique. Xavier Marchandise ajoute que le cas des PHU est bien décrit sur le site dans le Livre Blanc.

5. Alain Prigent, coordonnateur du DES fait part d’une discussion très récente en Conseil du DES sur l’accès de la médecine nucléaire à d’autres spécialistes. Le Président du Collège confirme le point de vue officiel tel qu’il l’a exposé.
6. François Brunotte fait part d’échos qu’il a perçus des réflexions sur la réforme de la première année de médecine dans le cadre du LMD. Une première option pourrait consister après un premier semestre de sciences fondamentales à opérer une sélection pour le recrutement des étudiants en médecine, le deuxième semestre étant libre soit pour poursuivre dans la voie médicale soit pour bifurquer vers une première année de licence. Dans une autre option plus classique, les différentes disciplines intervenant en PCEM1 seraient valorisées en ECT d’une manière coordonnée avec les études de pharmacie, biologie, STAPS etc.. ce qui permettrait les réorientations à la suite d’un échec au concours. Dans un tel système, la Biophysique par exemple interviendrait comme la Biochimie pour une soixantaine d’heures et 9 ECT. Mais François Brunotte précise bien que tout est en débat.

Sondage

Après discussion, les deux libellés proposés par le Président sont soumis au vote électronique ; leur formalisme n’est pas rigoureux mais il sont évalués selon la méthode qui a été utilisée à l’INSERM, inspirée de Condorcet : 4 points sont accordés à un avis favorable sans réserve, 2 à un avis favorable avec de sérieuses réserves et 1 à un avis contraire.

L’item “le dialogue avec les radiologues doit être poursuivi selon la voie jusqu’ici suivie de rapprochement des spécialités ” recueille ainsi un assentiment fort avec 3,44 points (avis favorable sans réserves 73%, avis favorable avec de sérieuses réserves 19%, avis contraire 7%); l’item “la fusion des spécialités doit être considérée à une échéance rapprochée (8 ans par exemple)” recueille un avis intermédiaire de 2,00 points (avis favorable sans réserves 21%, avis favorable avec de sérieuses réserves 34%, avis contraire 43%).

Elections

Le renouvellement du Bureau est effectué conformément aux statuts, par vote électronique. Quatre postes sont à pourvoir. Il y a 43 votants.

Poste de PU-PH en Région (J. Simon sortant): deux candidats Jacques DAR COURT de Nice et François ESTEVE de Grenoble. J. DAR COURT est élu.

Poste de PU-PH en Ile de France (I. Idy-Peretti sortant): une seule candidate, I. IDY-PERETTI de Lariboisière, réélue

Poste de MCU-PH en Région (F. Estève sortant): une seule candidate, Nathalie VALLI de Bordeaux, élue

Poste de MCU-PH en Ile de France (C. Vaylet sortant): une seule candidate, C. VAYLET, réélue

Prochaine Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale se tiendra au printemps 2006, avec au renouvellement du Bureau 3 sortants :

L. Bordenave PU-PH Régions, M. Bourguignon PU-PH Ile de France et JN. Talbot PU-PH Ile de France.

X.Marchandise, Président

M. Bourguignon, Secrétaire – 2 avril 2005